

**COMMUNE DE RONTALON**  
**Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 JUILLET 2004**

Secrétaire : MONS Jacqueline

Absents excusés : CHAMBE Claudine – FAYOLLE René.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire,

**A APPROUVE** après lecture le compte rendu des séances du 28 Juin et du 2 Juillet 2004.

**A ENTENDU** un rapport de Monsieur le Maire sur les procédures d'urbanisme et les difficultés pour obtenir le dossier complet de la DDE. . Pour avancer le dossier, Monsieur le Maire a rédigé un cahier des charges et a envoyé un courrier à 3 bureaux d'étude, leur réponse est demandée pour fin Septembre.

Monsieur le Maire insiste sur la réflexion et la suite à donner à cette urbanisation. Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prospecter, il nous faut cerner tous les problèmes locaux : ventes futures de terrains, besoins de la population locale, évolution à moduler. Une enquête dans le bulletin municipal Horizons serait judicieuse.

**A ENTENDU** la lecture du rapport annuel sur la prise et la qualité de l'eau du Syndicat Intercommunal de distribution d'eau de la Région de Millery Mornant. Ce rapport a été présenté le 30 Juin au Syndicat, il se termine le 30 Novembre 2010 et a fait l'objet de 8 avenants plus un 9<sup>ème</sup> au dernier conseil syndical.

Ce rapport fait état :

- du nombre d'abonnés, il passe de 9 570 (2002) à 9 712 (2003) augmentation de 1,48 %,
- des ressources en captage 1 701 567 m<sup>3</sup> (+ 2,5 %) et d'un achat de 78 623 m<sup>3</sup> à Rhône Sud (l'augmentation est essentiellement due aux inondations),
- du rendement du réseau : 78,24 %,
- de la consommation 1 243 733 m<sup>3</sup> (+ 8,58 % en cause de la canicule),
- de la qualité de l'eau : très bonne,
- des branchements en plomb, il en reste 1 731, cette année, on termine les changements sur Rontalon,
- des prix en recettes pour la collectivité 1 191931 €(augmentation de 4,72 % par rapport à 2002, elle est due uniquement à la consommation) la part du fermier a augmenté de 7,33 %),
- des travaux réalisés à hauteur de 1 125 105 €en 2003,
- des travaux envisagés : renouvellement de réseaux,
  - nettoyage de l'un des deux puits 35 880 €
  - réservoir de Millery 107 640 €
  - extension du réseau 250 000 €pour ces travaux sont attendues des subventions du Conseil Général de l'agence de l'eau et
- du prix de revient de l'eau pour le particulier :
  - part syndicale 0,60 €le m<sup>3</sup> (pas de changement),
  - part du fermier 0,651 €le m<sup>3</sup> (au lieu de 0,636).

Après un vote au dernier conseil syndical, une baisse de ces prix devrait intervenir. Le prix moyen est de 2,03 €au m<sup>3</sup> (consommation de 0 à 120 m<sup>3</sup>).

Au conseil syndical, on rediscute la répartition des charges du syndicat Rhône-Sud aux différentes communes. Ce rapport est à disposition du public à la mairie.

**A DISCUTE** de la réponse à donner à la lettre d'un particulier demandant d'interrompre la sonnerie des heures au clocher de l'église pendant la nuit. Une majorité se dessine pour laisser sonner les cloches.

**A DISCUTE** du problème de stationnement sur la place de l'église. Monsieur le Maire fait part de ce qui se dit à Riverie « c'est bien d'interdire la circulation en certains lieux ». Que dire à Rontalon d'une place de l'église sans stationnement ? ! Que faire des voitures ventouses ou des voitures stationnées en attendant leur vente ?

**A ENTENDU** Monsieur GONON sur différents travaux.

Médiathèque : tout le gros œuvre est terminé, l'entreprise a bien travaillé malgré les difficultés et tout se fait dans les temps. L'arrêt actuel est dû aux vacances.

Une rencontre est prévue demain avec le maître d'œuvre et l'électricien. Un problème est encore à résoudre avec l'entrée où une porte coupe-feu est nécessaire. Le cabanon a été démoli et la cuve évacuée ; les piliers pour le portail ont été positionnés. Le branchement par la SDEI est encore à faire, l'ancien compteur était dans la pièce.

Déplacement du RIS : il peut se faire maintenant pour permettre l'installation de l'abri-bus.

Maison des Alanqués : le volet roulant a été remplacé, les protections vont être posées cette semaine. Le remplacement de la vitre cassée va se faire mais Monsieur GONON signale les difficultés du remboursement par les assurances ; ni le particulier, auteur de la dégradation, ni l'association en charge de l'activité n'ont fait la déclaration à leur assurance. C'est finalement l'assurance de la mairie qui va prendre en charge cette dépense mais cela ne peut se renouveler. Les responsables de dégradations doivent prendre leur responsabilité et faire une déclaration à leur assurance personnelle.

Salle des fêtes : Après les discussions, les nouveaux plans sont adoptés mais il faut les devis correspondants ; l'enveloppe sera dépassée d'où des difficultés de réalisation. Il faut faire une demande de subvention de l'Etat, celle du conseil général est déjà définie. Ceci est important pour la programmation des travaux en 2005. (le maître d'œuvre prend sa retraite fin 2005).

Démolition du WC : près du préfabriqué : à demander à l'entreprise RAMPA présente sur la commune.

**A ENTENDU** Monsieur CARRA sur les travaux de voirie. Plusieurs chemins vont être restaurés avec le point à temps : chemins du Rely, Prédinet, Tiremanteau (par tronçons), Tuilière, la voie communale sous le Giraudier, montée au monument aux morts. Avant cela, un petit travail pour boucher des trous sera réalisé par les cantonniers.

D'autres chemins seront traités à l'automne par la COPAMO. Il semble important de prévoir l'an prochain un reprofilage de certains chemins trop abîmés.

Le tracteur est là et travaille déjà.

**A ENTENDU** Monsieur TARGE sur le fleurissement du village.

Mercredi dernier, le village a été visité par quatre professionnels pour l'obtention d'un prix au concours des villages fleuris. Ce jury a apprécié notre village et a surtout noté « les fleurs (couleurs, quantité, variété), quelques remarques pour l'amélioration ont été faites. Lundi, c'est un jury formé de 3 personnes de Chaussan qui est venu noter les maisons fleuries. On remarque malheureusement que le village lui-même est peu fleuri par les habitants cette année.

**A ENTENDU** Madame GUILLON sur un premier bilan de l'année pour la cantine :

6 500 repas ont été servis, le prix du repas, de 3,84 € Cette année, il passera à 3,95 € pour 2004-2005. L'un des emplois en CDI étant renouvelé cette année, 10 % de précarité seront à payer à l'employé. Il aurait fallu mentionné dans le contrat que l'emploi serait reconduit.

Il y a toujours un problème avec une famille dont le chèque n'a pas été honoré. Le problème de la conduite très pénible d'un enfant ne s'est pas réglé par l'exclusion temporaire, une lettre est adressée à la famille pour la mettre en garde, l'exclusion pourra être définitive l'année prochaine si ce comportement ne change pas.

**A ENTENDU** Madame MONS sur la réunion du Comité d'emploi. La prochaine Journée Proximité Emploi Formation est fixée au mardi 16 Novembre 2004 au clos St Marc à Taluyers comme lieu d'accueil.

Le principe est le même que l'an dernier avec la présence de différents partenaires et les portes ouvertes dans les entreprises. Un groupe de quelques personnes se forme pour travailler sur le dossier Foad site d'accès à la formation à distance. Mesdames Ayeux et Poncin présentent le CIVIS « Contrat d'Insertion des Jeunes dans la Vie Sociale ».

Les nouveaux horaires :

espace emploi :

Lundi-mardi 9h-12h et 14h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-19h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 9h-12h

BIJ :

Mardi 14h-18h

Mercredi 10h-12h et 14h-19h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 13h-18h

Samedi 10h-13h

Une réflexion est à mener sur la future localisation de l'Espace Emploi.

**A ENTENDU** Madame MONS donner les premiers éléments sur le bulletin Horizons 2005. Il est prévu la mise en place d'une enquête sur les retraités. Que chaque conseiller réfléchisse aux articles à rédiger et aux photos à faire.

Prochaine réunion de la commission information le 15 septembre à 20h30.

**A ENTENDU** Madame SBRAVA pour la commission scolaire.

En commission, une réflexion a porté sur la meilleure organisation possible de la garderie périscolaire pour 2004-2005.

Le statu quo est décidé avec la subvention de CAF.

Le droit d'inscription reste de 10 € par famille et le prix de l'heure de 1,70 € Le prix de l'étude surveillée passe à 0,80 € la séance ; le règlement a été refait.

Le double service est maintenu à la cantine et le système des permanences pour l'achat des tickets aussi. Madame SBRAVA et Monsieur GONON ont fait le tour complet de l'école pour définir tous les travaux à effectuer pendant les vacances scolaires, de plus une des classes serait à repeindre.

**A ENTENDU** Monsieur KEO KOSAL alerter le conseil municipal sur les problèmes rencontrés dans l'utilisation des ordinateurs installés à l'école. Il y a certainement une utilisation autre que celle de l'école avec des téléchargements interdits et des publicités indésirables arrivant à l'écran.

Monsieur KEO KOSAL a passé trois heures pour faire « place nette ». Un courrier va être adressé à Madame la Directrice, le matériel de l'école n'est pas à utiliser à des fins privées.

**A ENTENDU** Monsieur KEO KOSAL sur le travail de la commission Jeunes. Un comité de pilotage concernant le centre de loisirs de Rontalon a été défini, la convention de ce comité est soumise au conseil qui l'adopte. Ce centre de loisirs débutera le 15 septembre avec des inscriptions le 8 septembre de 18h à 20h et le 9 septembre de 16h à 18h à l'Espace Jeunes.

Il y a encore le problème des repas des adhérents le mercredi midi à régler.

Le camp d'été a été annulé : les d'inscriptions ont été insuffisantes.

Pour être en accord avec la loi, « l'Espace Jeunes » va être inscrit à Jeunesse et Sport.

**A ENTENDU** Monsieur GRATALOUP sur la pose de logettes par le Syder place de l'église. 4 bornes supplémentaires sont prévues pour une utilisation lors de la fête d'été et lors du marché de Noël. Un devis de 7 000 €a été indiqué, avec un règlement possible de 532 €par an pendant 15 ans.

**A ENTENDU** Monsieur GRATALOUP sur les problèmes posés pour faire effectuer le ménage à l'école, une heure de plus par semaine est nécessaire et il faudrait partager le temps de ménage entre plusieurs personnes. Une réorganisation complète est à faire, Madame FERLAY n'est pas encore autorisée à reprendre son temps complet, Madame BERTHOLON se propose pour quelques heures. Un poste de 8 heures par semaine serait à créer, le conseil donne son accord ; demande va être transmise au centre de gestion.

Rappel : concours de boules intercommunal le 11 septembre, une équipe va se mettre en place avec l'aide de responsables d'associations.